



LE CONCERTO

Nous voilà en route vers la seizième assemblée générale annuelle de la TROCL !

Dans ce numéro :

Éditorial: Quand on a va trop vite, on s'enferme !	P. 2
Chronique de l'ACA	P. 3
Humeur de l'ACA	P. 4
Le budget Bachand et ses impacts sur les OCA	P. 5
Des nouvelles de la TROCL	P. 6
Des nouvelles de la Coalition des TROC	P. 10
La page des membres	P. 11
Événements importants à noter	P.12

Rédaction :

Édith Monette
Stéphanie Vallée
Maya Fernet

Mise en page :

Denise Desrochers

Édition :

Conseil d'administration de la TROCL

Dépôt Légal :

Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Bibliothèque Nationale
du Canada
ISSN : 1704-5916

Qu'est-ce qui a été actualisé en 2010-2011 et quels ont été les défis relevés?

Suite à la première année du plan d'action triennal, que nous réserve l'avenir?

Qui seront nos représentant.e.s et nos délégué.e.s pour l'année qui vient?

Toutes les réponses à ces questions et bien plus encore lors de la 16^e AGA de la TROCL, le 20 juin 2011, à 13h30, au Club de Golf Montcalm !

Nous vous rappelons que le conseil d'administration de la TROCL est, depuis l'an dernier, composé de treize sièges. Six postes d'administrateurs / administratrices seront en élection et nous verrons à combler également un poste vacant.

Les membres du conseil d'administration voient à l'application du plan d'action et à la bonne marche générale de la TROCL et de ses comités de travail. Ils analysent les dossiers et les enjeux propres au milieu communautaire lanauois. Ils vous représentent! Le conseil d'administration de la TROCL est un lieu formateur et participatif. Les administratrices et les administrateurs y siègent dans un objectif commun : préserver et renforcer le caractère distinct de l'action communautaire autonome. C'est un lieu démocratique des plus importants pour des gens curieux, impliqués et dynamiques. N'hésitez plus à vous présenter aux élections de la 16^e assemblée générale de la TROCL.

Attention : l'assemblée générale sera suivie d'un 5 à 7 afin de souligner le départ de Chantal Sullivan qui a travaillé plus de dix années à la TROCL.

Soyons nombreux à lui souhaiter le plus bel au revoir !

Toute l'équipe de la TROCL vous accueillera avec grand plaisir le 20 juin.

À bientôt !



Quand on va trop vite, on s'enfarge!

Éditorial

Par Édith Monette, TROCL

Sage dicton d'une amie à moi qui a appris à travailler à un rythme régulier et à délaissier des tâches, lorsque celles-ci ne conviennent plus à sa cadence. Et pour elle, la cadence, c'est la marche plutôt lente. Elle ne doit pas travailler dans le communautaire, me direz-vous d'emblée ! En effet, vous répondrai-je... Mais, pour la énième fois, je me poserai cette question en retour : pourquoi diable les travailleuses et les travailleurs du communautaire courent-ils si souvent au travail?

Lorsque j'ai la chance de vous croiser, vous me dites à quel point tout va vite. Que vous n'avez pas assez de temps pour venir à bout de la charge de travail. Que vous êtes débordé.e.s, essouffé.e.s, à bout de souffle. C'est un peu le bulletin météo du communautaire : le niveau d'essoufflement et de rapidité. C'est ce que j'observe et je m'inquiète pour votre souffle. Votre fatigue me préoccupe.

Ce souffle qui a porté le mouvement d'action communautaire autonome, cette énergie qui nous a permis de bâtir ce réseau de solidarité sociale, où en sont-ils au juste? Vivent-ils un manque d'oxygène chronique lié à un abus de sprints journaliers? Qui a les moyens de courir vite, toute la journée, toutes les semaines, toute l'année? Quel est l'entraînement qui permet d'atteindre ce niveau de performance? Combien de temps passe-t-on avec nos membres, avec nos équipes, avec du monde, lorsque l'on court tout le temps? Et courir vers où, vers quoi exactement? Les citoyennes et les citoyens qui ont fondé les organismes communautaires s'attendaient-ils vraiment, après quelques années, à y voir des travailleurs et travailleuses qui courent autant? La question se pose.

Oui, c'est vrai que le communautaire bouge beaucoup, que nous sommes souples et que nous en menons large. Oui, c'est valorisant d'en faire toujours davantage pour aider et soutenir nos semblables. Oui, nous ne savons pas dire non. C'est bien, c'est correct, mais jusqu'à quelles limites? Si cela surcharge les organismes au point d'épuiser leurs ressources, qui va en tirer profit?

Quand on va trop vite, on s'enfarge. Et quand on tombe, ça fait mal ! Il me semble qu'il serait sage de ralentir un peu... Lorsque ça ne rentre plus, que ça déborde de partout, il est temps de prendre une pause et de consulter nos membres et nos conseils d'administration pour voir ce qui peut être... arrêté. Oui c'est écrit... ce qui peut être arrêté.

Qu'est-ce qui va arriver si vous cessez d'offrir une activité qui n'est plus financée? Si vous planifiez une programmation réaliste et respectueuse de vos ressources, avec l'aide de vos membres? Si vous expliquez à un partenaire que vous n'avez pas les moyens d'ajouter un service actuellement? Pour ma part, je crois que ce serait un message transparent qui illustrerait vos limites, car bien que vous soyez tous des organismes super héros, vous avez aussi des limites.

Pour ma part, je suis bonne à rien au sprint. Mais à force de m'entraîner, et parce que j'aime ça aussi, (c'est mon rythme) je suis devenue une marathonnienne pas si pire. Parfois, il m'est arrivé d'en faire trop et mon physique m'a rapidement fait comprendre que l'on ne court pas avec une blessure à la cheville ou au genou. Alors j'ai dû ralentir et accepter mes limites.

Maintenant, je comprends que l'on a la capacité, comme organisation et comme humain, d'en faire beaucoup. Mais pas à n'importe quel rythme. Trop de vitesse est un indicateur que quelque chose ne va pas... Et je ne pense pas que l'on arrive vraiment à en faire plus parce que l'on va vite. Quand on va trop vite, on s'enfarge.



Chronique de l'ACA

Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté



Par Maya Fermet, TROCL

Ce critère, propre à l'action communautaire autonome, peut sembler une évidence. En effet, lors de l'émergence des organismes communautaires, cette caractéristique allait davantage de soi. Un groupe de citoyenNEs se rassemblait autour d'une réalité qui les préoccupait, d'un besoin particulier et franchissait les étapes les conduisant à la mise sur pied de leur organisme communautaire.

Dans le contexte socio-politique actuel, il peut être tentant pour l'État, ou une fondation privée, de fortement suggérer la création d'un organisme communautaire qui répondrait à diverses problématiques ciblées par des priorités ou orientations gouvernementales. Toutefois, pour être autonome, rappelons-nous qu'un organisme communautaire doit émerger d'une communauté ou d'un groupe de citoyenNEs qui a la volonté de prendre en charge la réponse à diverses situations problématiques qui les concerne.

Plusieurs raisons peuvent motiver une telle décision. Par exemple, pensons au désir de pouvoir permettre aux personnes touchées par la mission de l'organisme d'avoir accès à des approches alternatives à celles déjà offertes. Il s'agit d'une distinction importante lorsque nous comparons les interventions et pratiques utilisées par les diverses institutions publiques et le milieu communautaire autonome. Une deuxième motivation majeure, entourant la volonté de mettre en place un organisme communautaire, est l'absence de réponses aux besoins d'un groupe de citoyenNEs de la part du réseau public. À ce moment, un processus s'enclenche et peut conduire à la naissance d'un nouvel organisme communautaire.

En bref, l'organisme d'action communautaire autonome est le produit de l'initiative citoyenne et non pas de l'initiative gouvernementale. Cela ne signifie toutefois pas que le projet citoyen s'est construit en l'absence de tout encouragement gouvernemental. Cela n'exclut pas non plus la possibilité que l'organisme ait pu recevoir, au moment de sa création, l'appui d'un autre organisme. Ce qui compte ici, c'est qu'il ne soit pas une commande de l'État¹.

Ce critère, propre à l'action communautaire autonome, démontre l'importance de l'implication citoyenne et de la communauté... une implication qui suppose nécessairement une conscience du rôle de transformation sociale que joue et doit jouer un organisme communautaire. Lorsque vous vous posez des questions sur les orientations que votre organisme devraient prendre ou non, prenez le temps de retourner à la base, à la mission de l'organisme, à la raison pour laquelle un groupe de citoyenNEs l'a mis en place. Ce geste simple peut permettre de faciliter la prise de décision!

¹Gouvernement du Québec, *Cadre de référence sur l'action communautaire*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome, juillet 2004, troisième partie, p.16-17.



Matière à réflexion

Humour d'ACA...

Par Stéphanie Vallée, TROCL

La tendance actuelle est de rester chacun chez soi. Quand il y a des coupures dans le financement, le premier réflexe c'est de modérer les transports : moins se déplacer, donc moins se concerter. Les économies directes que l'on fait alors sont substantielles, compte tenu du nombre de lieux de représentations et de concertations et des distances entre ces lieux et les organismes. Sans compter le temps de la travailleuse ou du travailleur... Mais ces économies sont loin d'être de l'investissement à long terme!

Si on ne se concerte plus, on reste chacun chez nous, on se « recluse », on ne change rien. On ne maintient même pas nos acquis. Certes, on s'occupe des participantes et des participants qui fréquentent notre organisme, on se concentre sur eux...c'est pour eux que nous sommes là. Mais si on ne se documente pas, si on ne « sort » jamais de l'organisme, comment peut-on améliorer leurs conditions de vie? Comment peut-on être à jour sur telles ou telles politiques et enjeux sociaux? Et mobiliser nos troupes si une urgence survient?

Savez-vous que le gouvernement fait tout pour qu'on arrête de se parler? Que depuis la disparition des régies régionales, le pouvoir des citoyens s'est amenuisé? La démocratie est menacée sous plusieurs angles. Observons les modifications proposées par la toute nouvelle loi 127 : la composition des c.a. des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par exemple. Le nombre des membres usagers siégeant sur le c.a. sera réduit de moitié, le nombre des membres élus aussi, le forum de la population sera aboli...

La démocratie c'est aussi dans nos concertations et représentations qu'elle est pratiquée et si on veut conserver notre autonomie, on doit continuer à se parler, à s'informer, à se former, à confronter nos idées et à se mobiliser. C'est difficile de faire tout ça quand on reste chez soi!

N'oublions pas que les organismes sont nés de la concertation entre personnes qui désiraient l'existence de ceux-ci. C'est plus facile entre nous, on se comprend mieux, c'est moins long, on le sait... Mais on devient riche à fréquenter les autres, à s'ouvrir sur le monde, à confronter nos idées. Et plus fort devant l'adversité, ceux qui veulent nous faire faire des courbettes et qui nous amènent là où on a toujours refusé d'aller.

Les organismes gagnent à investir dans la concertation, l'implication à l'extérieur du terrain. Tout comme ces lieux ont besoin des gens du terrain, des différents secteurs. Et non, ce n'est pas nécessaire que la tâche incombe au coordonnateur ou à la coordonnatrice. Quelle belle école pour la relève. Et quel bel élément, ce nouveau ou cette nouvelle, pour l'endroit où il ou elle ira! Il ou elle forcera alors les plus expérimentés du milieu à redéfinir leur jargon, à réexpliquer leurs luttes, leur histoire et les valeurs qui sous-tendent toutes les bonnes raisons pour lesquelles nous continuons, sans relâche à améliorer les conditions de vie des gens. Est-ce là la base de nos actions? L'amélioration des conditions de vie des lanadois...

Donnons-nous les moyens pour y arriver!



Le Budget Bachand et ses impacts sur les organismes communautaires autonomes

Par Édith Monette, TROCL

Ce budget, il nous a fait l'effet d'un printemps gris, pluvieux et froid. Il va sans dire que le deuxième budget Bachand est resté sourd aux revendications populaires et aux solutions alternatives proposées pour regarnir les coffres de l'État. Qu'en est-il des mesures annoncées pour les organismes communautaires? Mincres comme une peau de chagrin... Doit-on s'en étonner?

Les organismes rattachés au ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport ont appris qu'aucune mesure au budget n'est prévue pour assurer un quelconque développement, la consolidation ou même une indexation de leur financement à la mission. Ce sont les grands perdants du budget 2011-2012.

Pour les groupes en défense de droits recevant du financement à la mission du FAACA (Fonds d'aide à l'action communautaire autonome), nous apprenons que le fonds, qui inclus trois programmes, bénéficiera de 2,4M\$ de plus cette année. Ceci s'explique par des revenus supplémentaires de Loto Québec qui contribue à ce fond à hauteur de 5% de ses bénéfices nets. Il est à noter que ce fonds a un surplus cumulé au début de l'exercice de 1,4M\$. Un enjeu dont nous devons tenir compte est que le programme qui finance à la mission les organismes de défense de droits partage la totalité des revenus du fonds avec d'autres programmes, dont celui qui finance les corporations de développement communautaire et le Fonds québécois d'initiatives sociales. Aucune mesure n'a encore été annoncée concernant le financement à la mission ou une indexation pour les organismes de défense collective des droits.

Les organismes communautaires Famille ont reçu la confirmation qu'ils bénéficieront de 3M\$ supplémentaires, non récurrent, à hauteur de 1M\$ par année, pour les trois prochaines années. Par contre, le ministère de la Famille a décidé, unilatéralement, de subventionner 18 nouveaux organismes avec cet argent supplémentaire. Une fois cette décision appliquée, il devrait rester environ 100 000\$ par année pour les quelques 250 organismes déjà reconnus, mal financés et non indexés... Et qu'advient-il du financement des 18 organismes après trois ans?

Pour les organismes en santé et services sociaux, une indexation annuelle de 2,4% a été confirmée. Au niveau régional, la TROCL s'est assurée auprès de l'Agence que cette indexation serait distribuée en entier et également à tous les organismes financés à la mission par le PSOC. Nous avons eu confirmation écrite de l'Agence que la distribution a été faite telle que demandée. Aussi, une mesure inscrite au budget octroie au ministère de la Santé et des Services sociaux des crédits de 2M\$ par année, pour les trois prochaines années. Ces crédits sont dédiés aux organismes communautaires qui interviennent en sécurité alimentaire auprès des personnes les plus démunies (les cuisines collectives, les soupes populaires, les banques alimentaires, les centres de dépannages, etc.). Pour le moment, nous ne savons pas comment cette somme va descendre vers les organismes, ni quelle sera la répartition entre les régions. C'est un dossier que la TROCL suit de près.

La Condition féminine est aussi une grande oubliée de ce budget. En effet, les crédits alloués à ce programme sont diminués de 4,2M\$. Cette diminution s'explique par l'échéance de programmes en 2010, dont les deux suivants : « Pour que l'égalité de droits devienne une égalité de fait » et « À égalité pour décider ». Il est à noter que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a fait un surplus de 1,5M\$ au cours du dernier exercice financier. Cette somme a été transférée aux Forums Jeunesse pour des programmes visant l'égalité entre les hommes et les femmes! Bien entendu, les Tables régionales de concertation en condition féminine n'ont pas été considérées pour recevoir ces surplus... Le financement de base de ces tables est de 20 000\$ par année et cette subvention n'a pas été indexée, ni augmentée depuis les trois dernières années.

Autre nuage gris dans ce budget: les investissements gouvernementaux en partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon (autour de quatre priorités) sont de 54M\$ cette année. Grosso modo, c'est la somme nécessaire à la consolidation du financement à la mission des organismes communautaires autonomes.

Des nouvelles de la TROCL

NOUVEAU À LA TROCL



Voilà! Le premier petit bébé de la TROCL est né. Maya Fernet a donné naissance à un beau garçon, il a montré le bout de son nez le 30 mars à 14h, il pesait 7 livres et 4 onces et il est parfait...

Maya et son bébé Sasha se portent bien.

PRÉSENTATION STEPH

Pour qu'elle prenne bien soin de son petit Sasha, il me fait plaisir d'assurer le remplacement de Maya Fernet durant son congé de maternité. Mon nom est Stéphanie Vallée. J'ai travaillé à l'ACEF au programme Éconologis et quelques années dans deux Centres de femmes de la région. Je connais assez bien la réalité des organismes communautaires, leurs défis, les valeurs et les enjeux qui les tiennent si occupés.

On s'est sûrement déjà vus... Je fréquentais la TROCL de temps en temps. J'étais loin de me douter que je serais assise dans un de ses bureaux un jour...Je garderai donc la place de Maya bien au chaud. Au plaisir de vous rencontrer... stephanie@trocl.org

NOUVELLE COORDINATION

La TROCL a procédé à l'embauche de Hugo Valiquette au poste de coordination, vous pourrez le rencontrer lors de la prochaine assemblée générale du 20 juin prochain.

DÉPÔT COLLECTIF

À nouveau cette année, le dépôt collectif a été une réussite. Une soixantaine de personnes étaient présentes représentant une quarantaine d'organismes. Un immense merci de la part du comité mobilisation et de l'équipe de la TROCL pour cette belle participation et

vos grande implication. Les demandes PSOC des groupes ont été déposées avec le résultat du sondage sur les coupures effectuées par les organismes cette année et leurs conséquences. La TROCL a aussi profité de cette fenêtre pour offrir une copie du recueil des pratiques d'ACA à chacun des membres du CA de l'Agence. Les journalistes et photographes étaient de nouveau sur place et la couverture médiatique a donné lieu à 18 articles dans les médias écrits. Et... avons-nous inspiré d'autres citoyens? Pour la première fois depuis le début de l'action d'investir les CA de l'Agence, d'autres groupes de citoyensNEs étaient présentEs pour intervenir pendant la période de parole à l'assemblée.

INVESTIR LES CA DE L'AGENCE

La prochaine action d'investir les CA de l'Agence se déroulera le 14 juin 2011, même heure, même poste, mais nouvelle couleur. Surveillez bien l'outil éclair et l'Allégo de la mobilisation qui vous parviendront sous peu. N'hésitez pas à communiquer avec Édith Monette à la TROCL si vous avez des questions.

RENCONTRE AVEC LE CAUCUS DES DÉPUTÉES

La Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) a rencontré le caucus des députés lanaudois, le 13 mai dernier. Cette rencontre se voulait informelle afin de permettre de faire le point sur les principaux enjeux qui préoccupent le milieu communautaire lanaudois.

La TROCL a pu exprimer ses inquiétudes, partagées entre autres par le milieu communautaire, concernant l'avant-projet de loi sur la réforme de la 3e partie de la Loi des compagnies qui concerne les organismes à but non lucratif. Ce projet remet de l'avant des propositions qui ont déjà été largement critiquées, en 2004 et en 2008. Ces propositions ne tiennent pas compte de la notion du « collectif » propre aux organismes à but non lucratif.



Les reculs de nouveau imposés aux organismes communautaires, suite au dernier budget du Québec, ont été illustrés. Rien de significatif n'est prévu pour mieux soutenir et consolider ces ressources essentielles qui travaillent auprès des lanadoises et des lanadois. Encore une fois, ce seront les citoyennes et les citoyens les plus démunis qui en subiront les conséquences négatives. Le fait que le gouvernement actuel investisse cette année 54M\$ en partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon, somme qui pourrait assurer la consolidation des organismes communautaires du Québec, frôle l'indécence.

Les députés lanadois ont réaffirmé toute l'importance de la contribution et du travail des organismes communautaires et leur intention de continuer à les appuyer sur différents dossiers. Cette rencontre de la TROCL avec le caucus des députés lanadois, est venue confirmer de nouveau, la volonté de travailler, ensemble, au développement et à la consolidation de l'action communautaire. La délégation de la TROCL, qui a été accueillie par les députés, ressort très satisfaite de l'écoute et de l'accueil reçus. Les députés ont réaffirmé, à maintes reprises, qu'ils tiennent à poser des gestes concrets dans tous les domaines sociétaux, incluant le milieu communautaire.

DES NOUVELLES DES COMITÉS DE TRAVAIL DE LA TROCL

COMITÉ MOBILISATION

En plus du dépôt collectif des demandes PSOC du 18 mai, le comité mobilisation a aussi porté avec succès l'action d'investir les CA de l'Agence tout au long de l'année. En tout, quelques 200 personnes ont participé à cette action qui s'est déroulée pendant un total de 5 conseils d'administration. Il y a eu 23 prises de parole par des organismes communautaires et leurs membres. L'action a aussi donné lieu à une excellente couverture médiatique. C'est une mobilisation dont nous pouvons être très fiers. Maintenant, nous devons voir à donner une suite à cette action et relever le défi de maintenir la mobilisation des organismes et de leurs membres. En ce sens, vous recevrez, sous peu, un outil éclair et un Allégo de la mobilisation sur la poursuite de l'action.

Enfin, le comité mobilisation poursuit son plan d'action auprès des municipalités. Nous concluons actuellement les travaux autour d'une proposition d'un modèle de politique de reconnaissance des organismes communautaires pour les municipalités.

COMITÉ VISIBILITÉ

Le comité visibilité s'est remis au travail et « planche » sur la semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome qui aura lieu du 23 au 29 octobre 2011. Peut-être avez-vous reçu un appel téléphonique de

Stéphanie Vallée, notre nouvelle agente de liaison, qui vous questionnait sur votre intérêt à recevoir une trousse de visibilité de la TROCL et si vous l'aviez utilisée auparavant? (La trousse avec des ballons...) Pourquoi toutes ces questions? C'est simple : le comité visibilité souhaitait mesurer le taux d'intérêt et de participation à l'action de visibilité régionale. Rappelons que cette action a pour principal objectif de faire découvrir la richesse de l'action communautaire en allant vers les gens et en disposant des bouquets de ballons dans des lieux publics pour attirer l'attention... Ce qui en ressort, c'est qu'au moins 60% des membres de la TROCL utilisent effectivement la trousse et tiennent une activité pendant la semaine de visibilité de l'action communautaire autonome. L'action sera donc maintenue en 2011. Le comité visibilité suggère de l'inclure dans votre plan d'action annuel, beaucoup d'organismes le font déjà et constatent qu'ainsi, ils ne l'échappent pas!

Pour cette année, le mode de distribution des trousse sera modifié. Elles seront offertes aux organismes qui prévoient tenir une action de visibilité, lors de l'AGA de la TROCL, le 20 juin prochain. La trousse sera simplifiée, dotée d'un message clair et accessible. Plus de ballons seront disponibles pour que les organismes qui ont des activités à l'extérieur puissent les ressortir tout au long de l'année.

D'autres projets sont sur la table de travail du comité visibilité. Entre autres, suite aux préoccupations d'organismes de la région concernant des levées de fonds d'organismes nationaux et qui peuvent confondre

les donateurs (ceux-ci pensent qu'ils encouragent un organisme communautaire de la région mais ce n'est pas le cas...), une stratégie de communication sera développée. Le comité verra à doter les organismes de la région d'un slogan et d'un visuel qui les distinguera comme organismes communautaires lanaudois. Un beau projet à suivre.

COMITÉ RECONNAISSANCE ET FINANCEMENT

Le comité reconnaissance et financement se penchera sur trois principaux dossiers cette année. L'actualisation du cadre de financement à la mission globale des organismes communautaires de Lanaudière – programme de soutien aux organismes communautaires (ce cadre a été adopté par les membres le 3 mai 2006). Une fois cette étape franchie, des représentations seront faites auprès de l'Agence régionale afin d'entreprendre des travaux conjoints pour doter la région d'un cadre de financement. Rappelons que l'Agence refuse encore cette démarche. Nous sommes une des seules régions du Québec à ne pas bénéficier d'un cadre de financement régional. Par la suite, le comité pourra réviser et adapter la plate-forme de revendications communes. Comme vous pouvez le constater, le comité reconnaissance et financement sera le maître d'œuvre de consultations régionales à venir...

Aussi, le comité reconnaissance et financement s'est donné le mandat de doter la TROCL d'un portrait le plus précis possible de la situation des organismes de la région, tout secteur confondu. Pour ce faire, nous aurons besoin de votre collaboration dans la cueillette de données. Il est évident que sans la participation de l'ensemble des organismes de la région, qu'ils soient membres ou non de la TROCL, nous n'atteindrons pas cet objectif. Il est important de garder à l'esprit que pour argumenter et donner du poids à nos revendications, nous devons, minimalement, avoir accès aux mêmes données que celles que nous fournissons à nos bailleurs de fonds. Pour les organismes en santé et services sociaux, la CTROC est, en 2011, dans une année de cueillettes de données larges et d'analyse de la situation nationale du financement. La TROCL pourra lier ses actions à celles du comité recherche de la CTROC, puisque les données recherchées sont les mêmes. Une année bien remplie se profile pour le comité reconnaissance et financement.

LA TROCL DE L'ANNÉE ET CE QUI SE TRAME POUR L'AN PROCHAIN

LA TROCL DE L'ANNÉE

La TROCL de l'année est synonyme d'actions imprévues ! Et aussi d'une mobilisation de nos membres hors du commun. En effet, pendant toute l'année, lorsque nous avons sollicité votre participation, vous avez été plusieurs à répondre présent. Que ce soit au niveau de l'action d'investir les conseils d'administration de l'Agence, de la campagne NON à la Convention ou de la participation à la Tournée des MRC, la TROCL a de quoi être fière de l'implication de ses membres. Là-dessus, chapeau à vous et merci !

Une autre forme d'implication à souligner est celle des comités de travail. Toutes les personnes impliquées sur ces comités de la TROCL ont été généreuses de leur temps cette année, et ce, sur de nombreux dossiers inattendus. En effet, qui aurait pu deviner, lors de l'assemblée générale de juin dernier, que la TROCL aurait à combler deux postes, dont la coordination? Que nous aurions à mobiliser nos membres financés via le PSOC autour d'une campagne nationale pour refuser un projet de convention qui mettait notre autonomie en péril? Et bien non, ce n'était pas prévu et somme toute, grâce à de nombreux membres de notre regroupement, la TROCL s'en tire avec un bilan annuel pas honteux du tout.

Voici quelques chiffres qui illustrent bien votre participation aux actions pilotées par la TROCL. Par rapport à la campagne NON à la Convention, 103 organismes ont retourné leur résolution et déclaration au national. Ceci représente 80% des organismes membres de la TROCL qui reçoivent du financement à la mission globale au PSOC. Pour le dépôt collectif des demandes PSOC, 88% des OCASSS, membres ou non de la TROCL, ont fait parvenir la page 3 de leur demande PSOC. En tout, 200 personnes ont participé à l'action d'investir les conseils d'administration de l'Agence et il y a eu 23 prises de parole. Enfin, 23 organismes ont délégué des participantEs sur les comités de travail de la TROCL.



CE QUI SE TRAME POUR L'AN PROCHAIN

L'an prochain, nous serons à l'an deux du plan d'action triennal de la TROCL, adopté par l'assemblée générale 2010. La prochaine année de travail sera donc en continuité avec ce qui a été commencé en 2010-2011.

Nous envisageons la possibilité de débiter une tournée des groupes. Cette initiative nous permettrait de lier plusieurs objectifs inscrits au plan d'action triennal. La visibilité occupera une bonne partie de l'automne afin de favoriser une grande participation à la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome qui aura lieu du 23 au 29 octobre 2011. Rappelons que 2011 est l'année du 10^e anniversaire de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire. Au niveau de la mobilisation, elle se poursuivra via plusieurs actions. Nous maintiendrons l'action d'investir les conseils d'administration de l'Agence. Les actions entreprises auprès des instances municipales vont également se poursuivre. Enfin, le projet de convention du ministère de la Santé et des Services sociaux pourrait solliciter nos énergies, particulièrement si la prochaine proposition n'est pas acceptable. Enfin, plusieurs chantiers de travail seront entrepris au niveau de la reconnaissance et du financement des organismes communautaires autonomes. Ceux-ci toucheront l'obtention d'un cadre de financement régional pour les organismes qui reçoivent du financement à la mission du PSOC, la poursuite des travaux pour doter la TROCL d'un portrait de la situation des organismes communautaires lanauois, tout secteur confondu et enfin, la révision de notre plate-forme de revendications communes. Aussi, la TROCL continuera de soutenir les secteurs non santé et services sociaux entre autres au niveau de leurs revendications financières.

Espérons que l'équipe de travail de la TROCL reste stable en 2011-2012, car nous avons de nombreux projets sur la table de travail !

RÉSEAUX SOCIAUX

On cherche fort un moyen de rendre visible la TROCL et les organismes communautaires de la région de Lanaudière. Que Monsieur et Madame tout le monde sache de quoi on parle quand on nomme : centre d'action bénévole, comptoir alimentaire, maison de la famille, centre de femmes ou organisme de défense de droits... Qu'on puisse réunir plusieurs milliers de personnes à une cause

commune, une action ou même publier une activité sans déboursier le moindre sou.

Un moyen simple existe. Il fait encore un peu peur parce que c'est nouveau, c'est gros, ça a l'air compliqué et peut-être qu'il faut s'en occuper.

Vous me voyez venir? Oui! Facebook, Twitter et compagnie!! Savez-vous combien de citoyenNEs ont un compte Facebook? Au Québec seulement, c'est 3 millions de personnes. Ça en fait du monde rejoint d'un seul clic!

Les réseaux sociaux, le nom le dit, c'est du réseautage. C'est ce qu'on veut dans le monde des organismes communautaires autonomes. On veut réseauter, se faire comprendre, se faire connaître et polliniser nos idées et valeurs pour un monde meilleur. Pour ce faire, nous devons beaucoup d'organismes à participer.

C'est certain qu'il y a des précautions à prendre. Nous voulons améliorer notre image et non nuire à notre réputation! On doit observer quelques règles de sécurité surtout au niveau de la confidentialité des personnes qui fréquentent les organismes.

Au quotidien, ce n'est pas un investissement de temps important. Il s'agit de mettre votre compte à jour, selon les nouvelles et les activités qui se passent dans votre organisme et de vérifier celles de vos collaborateurs (amis, si Facebook). On peut limiter l'accès selon les paramètres que l'on juge opportuns.

À la TROCL on y réfléchit. De plus en plus, c'est sur Facebook que ça se passe. Les liens qui y sont faits sont sans précédents. Nous en avons un bon exemple avec la campagne NON à la Convention.

D'une part, il y a une demande croissante qui provient des groupes membres de la TROCL de publiciser leurs activités, les actions collectives, leurs offres d'emplois, des annonces diverses. D'autre part, beaucoup de groupes trouvent qu'ils reçoivent trop de courriels de la TROCL...Facebook serait une bonne alternative.

Dites nous ce que vous en pensez. stephanie@trocl.org



Des nouvelles de la Coalition des TROC

La rencontre nationale de mai 2011

La dernière rencontre nationale de la CTROC s'est déroulée à Percé, les 10-11 et 12 mai 2011. La TROCL a assuré une présence régionale lors de cette rencontre. Les principaux sujets traités ont été les suivants...

Le projet de convention PSOC : La deuxième mouture du projet de convention n'a pas été déposée lors de la rencontre du comité de travail du 5 mai, tel que prévu au calendrier. Les représentantEs des Agences et du ministère de la Santé et des Services sociaux voulaient consulter leurs directions des opérations et services (DOS) sur les travaux en cours. La proposition sera déposée le 16 juin, lors de la prochaine rencontre du comité de travail. Elle sera ensuite analysée par nos délégué.e.s de la CTROC. Le travail d'analyse devrait nous être présenté en rencontre nationale exceptionnelle de la CTROC, quelque part cet automne. Le document devrait nous être envoyé aussitôt que possible mais nous devons maintenant le considérer comme une étape vers une troisième écriture qui elle, sera soumise en consultation aux TROC/ROC et à leurs membres. *Le MSSS affirme qu'il y aura une troisième version.* Il admet aussi suite aux travaux du comité, que le premier projet de convention avait d'énormes défauts, à bien des niveaux.

Un nouveau calendrier devrait être proposé le 16 juin. Par contre, notre délégation verra à ce que les durées allouées aux étapes de travail ne soient pas modifiées. Le ministère et les agences pourraient tenter de retarder le processus pour réduire le temps de consultation auprès des organismes ou faire adopter une convention à toute vitesse, à la dernière minute. Ceci n'est pas souhaitable et notre délégation sera ferme à cet effet.

Les organismes communautaires rattachés au ministère de la Santé et des Services sociaux devront prévoir du temps pour la consultation sur le nouveau projet de convention cet automne ou au début de l'hiver. De plus, l'énergie à consacrer à la mobilisation va beaucoup varier selon que la nouvelle proposition soit acceptable ou non. En ce sens, de la souplesse au niveau de vos plans d'action sera souhaitable dans l'éventualité d'une nouvelle mobilisation contre la convention.

Démarche « Quelle coalition voulons-nous? » : Les travaux en lien avec la démarche se sont déroulés sereinement et nous en sommes arrivés à des consensus concernant l'ensemble des points portant sur la mission, les valeurs, les approches et les pratiques. Le relais est maintenant entre les mains du conseil d'administration de la CTROC qui devra proposer de nouveaux libellés conformes aux aspirations majoritaires des TROC/ROC.

Le plan d'action 2011-2012 de la CTROC : La proposition de plan d'action 2011-2012 se déploie autour de 2 grandes orientations présentées dans cet ordre :

- 1) Représenter les organismes communautaires en santé et services sociaux : pour une réelle reconnaissance de leur contribution au développement social du Québec
 - A) Autonomie : pour une convention PSOC respectueuse de l'autonomie des organismes communautaires ;
 - B) Financement : pour la consolidation financière des organismes communautaires ;
 - C) Action communautaire autonome.
- 2) Défendre les intérêts des citoyennes et des citoyens : des alternatives sont possibles
 - A) Pour la justice sociale : contre la privatisation et la tarification des services publics ;
 - B) Pour un réseau public de santé et services sociaux accessibles et de qualité : contre la taxe-santé.

Au niveau des actions rattachées à ces grandes orientations, plusieurs débats se sont tenus. Mais nous sommes arrivés à certains consensus et le plan d'action nous parviendra en format final sous peu. Un gros morceau de ce plan d'action est la proposition de tenir, en 2013, des États généraux sur le mouvement communautaire en santé et services sociaux et les défis qui nous attendent.

La page
des membres



En raison de l'abondance des nouvelles reçues, nous résumons vos communiqués dans Le Concerto et publions vos articles en entier sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.trocl.org> sous l'onglet « Le babillard » dans les rubriques :

- ▶ Les invitations/activités
- ▶ Les formations
- ▶ Divers

Les Cuisines Collectives de Matha travaillent actuellement à mettre sur pied un jardin communautaire Mathalois. Les jardins sont offerts à tous, situés sur la rue Édouard à côté de la station de pompage sur les terrains municipaux prêtés gracieusement par la municipalité de Saint-Jean-de-Matha. Si vous ou votre organisme êtes intéressés à se doter d'une parcelle de terrain pour des fins de culture, communiquez avec Bruno Matthys au 450-886-1944 ou par courriel cuisinesdematha@distributel.net

Prix Égalité 2011

Le Calacs la Chrysalide est fier de vous annoncer que l'organisme fait partie des 18 projets finalistes du Prix Égalité 2011. Prix qui récompense des projets favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Dans la catégorie de la prévention de la violence, le projet : « Le chaînon de la prévention, ensemble nous y arriverons ». De plus un nouveau prix cette année : Coup de cœur du public. Pour voter : <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=442#Categorie-3>.

Merci à vous toutes et tous de votre encouragement.

L'équipe du Calacs la Chrysalide

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

Un portrait des femmes en agriculture de Lanaudière 2009 – 2010, finaliste au Prix Égalité 2011 Ce portrait régional, unique en son genre, constitue une première et révèle sans contredit la réalité d'une majorité d'agricultrices au Québec. Fruit de deux ans de travail, la rédaction du Portrait des femmes en agriculture dans Lanaudière a été rendue possible grâce à la participation de plus de 300 agricultrices lanaudoises. Ce portrait peut être consulté sur le site : www.femmeslanaudiere.org sous l'onglet PUBLICATIONS.

Centre de prévention du suicide de Lanaudière

Faites la différence : Pour inscription: 1-866-APPELLE (1-866-277-3553) « Intervenir en situation de crise suicidaire. « Nouvelle formation permettant de développer les compétences liées au « Guide de bonnes pratiques en prévention du suicide ». Formation accréditée de 3 jours donnant accès à des unités d'études continues. Nouveau réseau de sentinelles de parents dès le printemps 2011, formation gratuite de 7 heures pour les

parents d'adolescents (1ère à 5ième secondaire). Vous avez maintenant l'occasion de mieux comprendre et démystifier la problématique du suicide. Pour plus d'informations concernant le projet, contactez le CPSL au 1-866-APPELLE.

Rénovation Solidaire Lanaudière

Les bureaux de Rénovation Solidaire Lanaudière, situés à Ste-Julienne, ont été détruits par un incendie le 20 avril dernier. Cet organisme a besoin d'être hébergé temporairement ou pour plus longtemps dans la MRC Montcalm. Si vous avez de la place dans votre organisme... 514-317-0401. Laissez un message. Merci beaucoup

Le CRÉDIL

Le CRÉDIL félicite une bénévoles exemplaire, Mme Hélène Riberdy récipiendaire du prix Personne œuvrant dans le domaine de la francisation des personnes immigrantes.

Le CRÉDIL vous invite à vous engager à la solidarité internationale et à la pauvreté dans le monde via RÉSULTAT Canada. Depuis 25 ans, RÉSULTATS Canada collabore avec les citoyenNEs pour agir et contribuer au processus politique dans leurs communautés. Nous vous invitons à participer à la formation du premier groupe dans Lanaudière. Pour infos : www.credil.qc.ca

Association Carrefour Famille Montcalm a lancé les activités de son 25e anniversaire. En plus de plusieurs activités qui ont eu lieu en mai, un tournoi de golf au profit de l'ACFM aura lieu le 19 août prochain au Club de golf de New Glasgow.

Le Néo –Association de jeunes allosexuels de Lanaudière

Le 24 février dernier marquait la tenue du premier colloque lanaudois pour la santé et le bien-être des hommes organisé par l'organisme Le Néo. Pour l'occasion, plus de 50 personnes de divers organismes de la région étaient présents à La Distinction afin de dépeindre un portrait des réalités et problématiques de leurs milieux. Pour plus d'informations sur le dossier santé et bien-être des hommes, visitez le www.le-neo.com ou téléphonez au 450-964-1860 / 1 800 964-1860.



Bonnes vacances à toutes et à tous!

Après une année de travail, voici venu le temps des vacances estivales, que celles-ci soient pour vous un temps de repos car elles sont bien méritées ! Ce temps d'arrêt permettra de revenir en forme pour accomplir tout le travail à faire. Appréciez chaque instant de plaisir, mettez stress et soucis en congés, votre coeur est en vacances et il faut pleinement en profiter !



Assemblée générale annuelle de la TROCL

Lundi le 20 juin 2011

13h30 à 17h00 suivi d'un 5 à 7

Club de golf Montcalm

Événements importants
à noter !

Investir les séances du conseil d'administration de l'Agence

Mardi, 14 juin 2011 à 18h45

À l'Agence de la santé et des services sociaux

245, rue Curé-Majeau à Joliette

Les informations vous parviendront sous peu.

Merci à tous ceux et celles qui ont assisté au dépôt collectif des demandes PSOC du 18 mai dernier.



Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière

25, rue St-Louis, St-Esprit (Qc)

Téléphone : (450) 839-6085 Télécopieur : (450) 839-6370

Ligne sans frais : 1-866-839-6085

Courriel : trocl@trocl.org - Site WEB : www.trocl.org